

◀ OUEST LAUSANNOIS ACTIVITÉS 2020

www.ouest-lausannois.ch

BUSSIGNY
CHAVANNES-PRÈS-RENS
CRISSIER
ECUBLENS
PRILLY
RENS
SAINT-SULPICE
VILLARS-SAINTE-CROIX
ÉTAT DE VAUD

Valoriser les ressources et accompagner un développement dynamique et équilibré

L'Ouest lausannois bouge, évolue, se transforme : gares, logements, espaces publics, écoles, lignes de bus, routes, pistes cyclables et bientôt tram, les projets foisonnent et les chantiers se développent.

Les huit Communes de l'Ouest lausannois travaillent main dans la main ainsi qu'avec de nombreux partenaires dont le Canton, la Confédération, les CFF et les TI pour relever les défis de l'aménagement du territoire et de la croissance de la population. Ensemble, elles veulent des espaces de qualité, une ville agréable à vivre, une identité forte et un paysage valorisé pour les plus de 75 000 habitant·e·s d'aujourd'hui et celles et ceux de demain. Pour accompagner la mue actuelle et assurer une vision interdisciplinaire, dynamique et partagée, elles se sont donné la structure Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL). Elles y collaborent dans plusieurs domaines : urbanisme, mobilité, paysage, environnement et énergie, logement et activités, patrimoine et identité régionale.

www.ouest-lausannois.ch



Vue aérienne de l'Ouest lausannois

UN PLAN DIRECTEUR INTERCOMMUNAL POUR FAIRE L'OUEST ENSEMBLE

On aimerait peut-être oublier l'année 2020 au plus vite. Marqués par la maladie ou la douloureuse perte de proches, par la réduction drastique des contacts sociaux et par de lourdes conséquences sur l'activité, avec des ralentissements ou des arrêts, mais aussi des surcharges dans la santé ou dans d'autres domaines, tels l'informatique, les longs mois passés ne laissent pas le meilleur des souvenirs.

Les limitations qui se sont imposées ont provisoirement touché SDOL dans un de ses fondements mêmes. L'intercommunalité se construit par la rencontre et la concertation. Or il a fallu le plus souvent suppléer la présence mutuelle, si bénéfique en termes d'échange.

Mais un des autres principes de SDOL, tout aussi fondamental, consiste à lever le nez du guidon, regarder par-delà les frontières communales et prévoir l'évolution des facteurs qui influencent le territoire. Et pour cela, la pandémie s'est montrée pleine d'enseignements. Une expérience et une mise en perspective inimaginable, à vrai dire ! Nous avons vu un engouement inédit pour la mobilité douce, le télétravail généralisé et des habitudes bouleversées qui nous font apparaître nos modes de vie sous des angles insoupçonnés ou presque, jusqu'ici.

Il est encore trop tôt pour savoir ce qui restera, mais nous avons certainement gagné en agilité. Certains besoins ont trouvé une fenêtre d'opportunité pour les satisfaire. Avec un bénéfice immédiat, à l'image de certains aménagements en faveur de la mobilité douce.

Cette curieuse année 2020, outre les difficultés qui l'ont émaillée et le poids qu'elle fait peser sur l'avenir, montre résolument combien il importe de prendre du recul, comme nous le faisons à huit Communes dans le cadre de SDOL.

À ce titre, le projet de Plan directeur intercommunal (PDi-OL) est emblématique. Fruit d'une large concertation et d'un travail intense mené depuis plus de 4 ans, couronnée par une consultation finale conclue en décembre 2020, cette vision partagée du territoire est soumise à la décision de chacune des huit assemblées législatives communales ce printemps 2021. Le PDi-OL constitue un puissant guide pour les actions à venir.

Il donne une ligne et renforce la voix des Communes de l'Ouest lausannois, en particulier dans les négociations avec le Canton, la Confédération ou les CFF.

Mais c'est avant tout la démarche qu'il faut souligner : intercommunale, avec l'implication directe de plus de cent personnes et la participation de deux groupes de concertation, sans parler des consultations publiques, qui ont encore élargi la réflexion. Toutes celles et ceux qui ont mis leurs compétences au service de ce travail, qui ont pris part à des discussions ou qui ont simplement transmis des remarques par écrit ou par oral à un moment de la démarche ont fourni une contribution précieuse.

« Faire l'Ouest ensemble » est le titre de la vision stratégique 2016-2021 que s'était donnée le Groupe de pilotage SDOL il y a 4 ans. L'expérience du PDi-OL, mais aussi les autres qui apparaissent dans un premier bilan, témoignent combien ce titre dit l'essentiel. Faire l'Ouest ensemble, dans la durée et en regardant loin, c'est aussi ce qui se transmettra au moment du changement de législature qui s'annonce en 2021.

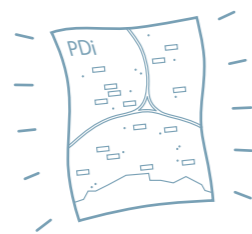


Claudine Wyssa,
présidente du groupe
de pilotage SDOL

FIN DE LA LÉGISLATURE, BILAN ET PERSPECTIVES

En février 2017, le Groupe de pilotage (Gropil) de Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL), composé des Syndics des huit Communes du district, a énoncé ses intentions pour la durée de la législature 2016-2021. Cette vision stratégique définit 7 axes prioritaires à développer dans le cadre de SDOL. Ces axes sont déclinés en projets et études à mener ensemble. Ils ont été retenus à l'issue d'une réflexion menée lors d'ateliers avec la participation des membres du Gropil SDOL, des municipales et municipaux concerné·e·s (urbanisme et/ou mobilité) et des chef·fe·s de service impliqué·e·s. Cette vision stratégique (voir encadré) était limitée aux champs de compétence de SDOL, tels que définis dans la convention de collaboration intercommunale de 2016.

À l'issue de la législature, où en est-on ? Petit tour d'horizon des actions menées collectivement et de ce qu'il reste à faire, vu du bureau SDOL :



AXE 1 RÉALISÉ

« Achever la révision conjointe des Plans directeurs communaux (PDi-OL), en valorisant l'existant et en comblant les lacunes, dans un processus favorisant la coopération et l'efficacité ».

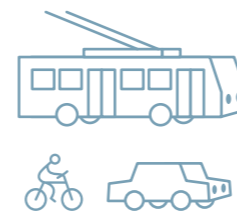
RÉALISÉ

La législature 2016-2021 a été largement dédiée à l'établissement du Plan directeur intercommunal (PDi-OL), soumis aux 8 Conseils communaux et général de l'Ouest lausannois au printemps 2021. Cette démarche a permis de fixer la vision de l'Ouest lausannois à l'horizon 2040 dans les domaines de l'urbanisation, de la mobilité, du paysage, de l'environnement et de l'énergie. Elle a permis de fixer une vision commune du développement du campus avec le Canton et les Hautes Ecoles (UNIL et EPFL). À l'issue de la démarche, les Municipalités pourront valider leur programme d'actions pour mettre en œuvre le PDi-OL.

PARTIELLEMENT RÉALISÉ / EN COURS

En parallèle, la Cellule de pilotage technique a mené plusieurs ateliers sur les aspects qui pourraient être traités conjointement dans la révision des Plans d'affectation communaux (ex-PGA), initiée à Renens et Ecublens durant la législature et à initier durant la prochaine législature dans plusieurs autres communes.

NON RÉALISÉ



AXE 2

PARTIELLEMENT RÉALISÉ

« Mettre l'accent sur l'enjeu de la gestion du trafic dans l'Ouest lausannois afin de garantir l'accessibilité dans l'Ouest lausannois ».

RÉALISÉ

Conjointement avec les tl, une image directrice du réseau 2025 a été élaborée et sa mise en place a été initiée par les tl. Le réseau bus a poursuivi sa montée en puissance avec des augmentations de fréquence sur les lignes 31, 33, 36 notamment.

Les projets d'Axes forts ont fortement progressé durant la législature. Les travaux préparatoires du tram ont pu démarrer à Renens. Les travaux pour le Bus à haut niveau de service (BHNS) sur Crissier, Renens et Prilly débuteront en 2021. Les études des prolongements de ces deux axes ont abouti à la mise à l'enquête de la deuxième étape du tram d'ici la fin du premier semestre 2021 et à l'établissement d'un avant-projet pour le prolongement du BHNS jusqu'à Bussigny.

Des actions « quick win » en faveur de la mobilité douce ont été mises en place en collaboration avec la Police de l'Ouest lausannois (POL), notamment les impasses ouvertes à la mobilité douce et les « tourner à droite » aux feux rouges pour les cyclistes. Plusieurs communes ont également mis en place des aménagements légers post-covid pour encourager la pratique du vélo.

PARTIELLEMENT RÉALISÉ / EN COURS

Le Canton a initié une réflexion large sur l'avenir du m1 et la desserte en transports publics du sud de l'Ouest lausannois. Cette réflexion est accompagnée par les Communes concernées (Renens, Ecublens et Chavannes) ainsi que le bureau SDOL.

La demande de rétablir les arrêts des trains grandes lignes en gare de Renens est toujours pendante devant les instances fédérales.

NON RÉALISÉ

Deux réflexions n'ont pas été menées durant cette législature, à savoir l'étude d'une nouvelle liaison TIM entre le Nord et l'Ouest lausannois, ainsi que les études sur le grand contournement de Morges, suspendues par l'Office fédéral des routes (OFROU).



AXE 3

PARTIELLEMENT RÉALISÉ

« Poursuivre et achever les études et actions engagées et assurer leur mise en œuvre ».

RÉALISÉ

Les visions pour l'évolution des territoires situés le long de la Venoge ont été menées à bien durant la législature. Leur mise en œuvre se fait désormais à l'échelle communale au travers de Plans d'affectation communaux (PA ou PACom).

La plateforme de coordination des chantiers a été mise à jour avec une nouvelle interface plus ergonomique. La gestion des impacts des chantiers sur le trafic routier et les transports publics a fait l'objet d'une proposition de processus. Ce dossier devrait être transmis à la POL après une phase de transition.

La plateforme logement a été pérennisée et poursuit son travail d'échange de bonnes pratiques et d'ateliers de travail sur différentes thématiques à l'interface entre urbanisme et politique du logement.

PARTIELLEMENT RÉALISÉ / EN COURS

La mise en œuvre du « parc d'agglomération » de la Venoge est rendue compliquée par le manque de bases légales pour concilier les usages agricoles, récréatifs et naturels de cet espace. Ces questions dépassent le cadre de la campagne de Renges, et des solutions devront être recherchées à l'échelle de l'agglomération.

Les jonctions autoroutières et l'assainissement du goulet de Crissier ont été mis à l'enquête durant la présente législature. Face aux nombreuses oppositions récoltées sur la jonction de Chavannes, un travail partenarial OFROU-Canton-Communes-SDOL a été réalisé pour améliorer son intégration paysagère et faciliter la mobilité douce. Des études sont en cours pour les mesures complémentaires cantonales et communales aux jonctions, notamment à Ecublens et Bussigny.

NON RÉALISÉ



Axe 4

RÉALISÉ

« Mettre en place un monitoring (veille) sur certains thèmes ».

RÉALISÉ

Durant la législature, des outils de monitoring de l'avancement des mesures infrastructurelles et des mesures d'urbanisation ont été mis en place à l'échelle du PALM.

Dans l'Ouest lausannois, un audit sur la progression de la mobilité douce (étude Bypad) a été mené et a alimenté les propositions de mesures à inscrire dans le Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois.

PARTIELLEMENT RÉALISÉ / EN COURS

NON RÉALISÉ

GRUPE DE PILOTAGE DE STRATÉGIE ET DÉVELOPPEMENT DE L'OUEST LAUSANNOIS (SDOL)

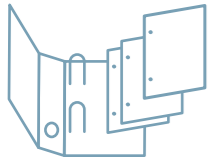
VISION STRATÉGIQUE 2016-2021 FAIRE L'OUEST ENSEMBLE

Le Groupe de pilotage (Gropil) de « Stratégie et développement de l'Ouest lausannois » (SDOL) se donne une vision stratégique et énonce ses intentions pour la durée de la législature communale 2016-2021.

La présente vision stratégique définit les axes prioritaires à développer dans le cadre de SDOL. Ces axes ont été retenus à l'issue d'une réflexion menée lors d'ateliers avec la participation des membres du Gropil SDOL, des municipales concernées et des chefs de service impliqués. Cette vision stratégique se limite aux champs de compétence de SDOL, tels que définis dans la convention de collaboration intercommunale de 2016 (voir annexe 4). Elle rassemble les études et les démarches en cours à mener durant la législature, considérées comme prioritaires par le Plan directeur intercommunal et soutenues les domaines à traiter en priorité durant la législature ou en complément à la mise en œuvre de révision conjointe des Plans directeurs communaux (PDi).

La vision stratégique sert d'aide de cadre pour définir les études et les moyens à engager année après année durant la législature. Le Cellule de pilotage technique (CPL) et le Bureau SDOL, sont chargés, sur cette base et en lien avec les domaines concernés par le PDi, de proposer un programme de études, outils de la mettre en œuvre. Un bilan de la réalisation des présentes intentions sera effectué à l'issue de la législature PDi (2021) afin d'établir, conjointement avec le programme d'actions du PDi, les études et démarches prioritaires à mettre en œuvre jusqu'à l'horizon 2030.





AXE 5

PARTIELLEMENT RÉALISÉ

« À la suite de la révision des Plans directeurs communaux (PDi-OL) ou en parallèle, évaluer l'opportunité de mener des réflexions intercommunales dans les domaines qui représentent des enjeux d'importance pour l'Ouest lausannois ».

RÉALISÉ

La démarche du PDi-OL a été l'occasion de réfléchir aux espaces de loisir en plein air et à la définition de « grands parcs multifonctionnels » devant répondre à la demande croissante en grands espaces ouverts récréatifs. Certains de ces espaces existent déjà alors que d'autres ont été délimités et préservés par le PDi-OL.

Une réflexion sur la couverture de l'autoroute a été menée dans le cadre du traitement des oppositions à la jonction de Chavannes.

PARTIELLEMENT RÉALISÉ / EN COURS

Le PDi-OL a défini les grands sites d'accueil de l'activité secondaire dans l'Ouest lausannois. Ces sites doivent être confirmés dans le cadre de la Stratégie régionale de gestion des zones d'activités en cours.

NON RÉALISÉ

Certaines réflexions à mener suite à l'élaboration du PDi-OL n'ont pas débuté. Elles concernent la vitalité des centres, la mise en œuvre de la planification énergétique territoriale menée dans le cadre du PDi-OL, l'accessibilité de la population aux services et équipements ainsi que la mixité de logement. Elles pourront être reprises par différentes instances existantes ou à créer : plateforme logement (PFL-OL), groupe des délégués à l'énergie, nouveau délégué économique mutualisé, etc.

Les instances de l'agglomération ont renoncé à déposer un projet d'agglomération de 4^e génération, priorisant la mise en œuvre des mesures issues des trois premières générations. Le prochain dépôt aura lieu en 2025 (PALM de 5^e génération).



AXE 6

RÉALISÉ

« Gouvernance ».

RÉALISÉ

En 2016, une nouvelle convention de collaboration a été signée entre les 8 Communes de l'Ouest lausannois. Cette convention est en vigueur et appliquée.

De nouveaux groupes thématiques ont été créés, ce qui a permis de renforcer l'ancrage des travaux de SDOL dans les Communes en impliquant de nouvelles personnes, tant du niveau technique que politique.

À l'interne des Communes, l'implication dans certains groupes décisionnels des municipales et municipaux en charge de l'urbanisme ou des travaux a permis de faciliter les processus de circulation de l'information et de validation.

Les partenaires (Hautes Ecoles, transports publics, POL, etc.) ont aussi été invités à participer à certains groupes, renforçant ainsi le lien et la collaboration.

PARTIELLEMENT RÉALISÉ / EN COURS

Au niveau de l'agglomération, une convention de financement a permis de clarifier le rôle de SDOL dans la gouvernance du PALM et de fixer la participation financière du Canton au budget de fonctionnement de SDOL pour les années 2017 à 2021. Une nouvelle convention devra être établie dès l'année 2022.

NON RÉALISÉ

Convention intercommunale

La convention de collaboration intercommunale pour le développement de l'Ouest lausannois, adoptée par les huit Municipalités de l'Ouest lausannois au printemps 2016, définit la mission et le champ de compétence de SDOL.

Art.3 Mission

En appui aux huit Communes signataires, SDOL développe [...] une vision et une planification globale, interdisciplinaires, partagées et dynamiques du développement urbain de l'Ouest lausannois, contribuant à une identité commune et à la qualité de vie des habitant·e·s [...]. SDOL collabore avec les instances



AXE 7

RÉALISÉ

« Poursuivre les actions de sensibilisation et de communication ».

RÉALISÉ

L'élaboration du Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois a été l'occasion d'échanges soutenus avec la population qui a été consultée à deux reprises. Tous-ménages, stands, séances d'information et ateliers ont été organisés en 2019 puis en 2020.

Au travers de l'Association Ouest-lausannois : Prix Wakker 2011, fondée en 2011, une Distinction de l'Ouest a récompensé les meilleures réalisations du district terminées entre 2011 et 2017.

Une carte des itinéraires vélos a été publiée et un stand monté sur un cargo vélo permet de participer à diverses manifestations. Une campagne d'encouragement à la pratique du vélo a été menée en 2020. Un jeu a été réalisé afin de sensibiliser les jeunes de l'Ouest lausannois à l'évolution du district et à leur possible implication.

L'information régulière est transmise au travers du Bilan d'activités annuel, de communiqués de presse, du site internet, de newsletters et de Cahiers de l'Ouest publiés par l'Association Ouest lausannois : Prix Wakker 2011.

PARTIELLEMENT RÉALISÉ / EN COURS

Les Rendez-vous de l'Ouest ont été remplacés par les événements de consultation de la population sur le Plan directeur intercommunal.

NON RÉALISÉ

cantonales et régionales concernées. Il représente les communes de manière active dans le développement du PALM et participe à la mise en œuvre du projet d'agglomération, ainsi qu'à la création de la dynamique régionale.

Art.4 Champ de compétence

Les activités de SDOL ont trait à l'échelle régionale et intercommunale, de façon subsidiaire aux communes et s'il y a délégation de leurs attributions. SDOL est active dans les domaines suivants du développement urbain [...]: urbanisme, mobilité, paysage, environnement et énergie, logement et activités, patrimoine et identité régionale.

PDI-OL : UNE VISION PARTAGÉE, À LAQUELLE CHACUN·E A PU COLLABORER

L'échange et la concertation ont été au cœur de l'élaboration du Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois (PDi-OL). Le chemin qui a conduit à ce document commun est marqué par les contributions de très nombreuses personnes et par deux consultations publiques importantes annoncées par des tous-ménages et des articles dans les médias et les journaux communaux.

C'est un moment clé d'une démarche fondamentale pour l'Ouest lausannois qui a eu lieu en novembre et décembre 2020. La consultation publique finale sur le plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois (PDi-OL) a en effet permis de couronner un travail multilatéral et multidisciplinaire de longue haleine, qui a impliqué de très nombreuses personnes de différents horizons.

Les remarques de chacun·e ont été sollicitées et ont pu être recueillies une dernière fois pour servir aux dernières modifications du document avant finalisation et transmission aux législatifs communaux par les Municipalités. Cette relecture finale, ouverte à toutes et tous, ponctuait une série d'autres occasions de lancer des idées, de participer, de proposer des pistes de réflexion ou de demander des corrections, modifications ou précisions dans le document en préparation.

CONCERTATION EN CONTINU

Le PDi-OL est un projet éminemment collaboratif. Intercommunal et premier du genre

dans le canton, le document se base sur une concertation très large et à plusieurs niveaux. Son élaboration a duré plusieurs années et plus de cent personnes y ont directement pris part. Mais au-delà de ce travail, les habitant·e·s, les groupes politiques, les associations ainsi que des travailleuses et travailleurs, des étudiant·e·s ou d'autres utilisatrices et utilisateurs réguliers de ce territoire ont aussi apporté leur contribution à cette vision commune.

Les occasions de participer, de caractère plus ou moins formel, ont été diversement accompagnées. Toutes confondues, elles se sont en fait succédé de manière continue. Le travail ne s'est pas réalisé en vase clos. Il a été influencé par l'environnement, les idées et les débats qui ont pu surgir. Tant de personnes, d'institutions et de services ont été impliqués dans les processus du PDi-OL qu'il était possible d'intervenir à tout moment auprès de l'un d'eux pour faire des remarques ou souligner tel ou tel sujet d'importance.

MOMENTS D'INTERACTION PRIVILÉGIÉS

Mais de façon plus organisée, certains moments clés ont permis des échanges privilégiés. Au départ, alors que la démarche n'en était qu'au stade de projet, les « Rendez-vous de l'Ouest » de 2014 ont permis de récolter un certain nombre de propositions de la population de l'Ouest lausannois sur l'avenir de la région et les directions à explorer.

Fin 2015 et début 2016, la préparation d'une convention de collaboration intercommunale, suivie de la demande par les Municipalités d'un crédit d'étude aux huit assemblées législatives communales, ont lancé le débat au niveau politique, tant dans les exécutifs que dans les législatifs. Puis, entre mai 2016 et fin 2018, après le lancement du travail d'élaboration du PDi-OL, de nombreux ateliers thématiques ont réuni des représentant·e·s des Communes et du Canton, des mandataires et des spécialistes de plusieurs domaines. Deux groupes de concertation ont aussi été constitués pour suivre la démarche, l'un formé de représentant·e·s des Conseils communaux et général, l'autre des associations et groupes d'intérêt de la société civile.

CONSULTATION INTERMÉDIAIRE CRUCIALE

Des tous-ménages ainsi que des articles dans les médias et les journaux communaux ont permis d'informer l'ensemble de la population avant chacune des consultations publiques. Du 12 février ou 12 mars 2019, une grande phase de concertation publique intermédiaire a été organisée en déployant différents moyens pour assurer l'information à l'ensemble des habitant·e·s et inciter à la participation. La soirée de lancement du 12 février 2019, à Renens, a marqué le coup d'envoi des actions menées durant un mois : stands d'information, collaboration avec les étudiant·e·s du Gymnase de Renens, ateliers thématiques à Saint-Sulpice ou encore annonces. Outre les échanges informels qui ont pu se développer et enrichir la réflexion sur le PDi-OL durant cette période, les efforts



Réunion d'information et de lancement de la concertation publique intermédiaire en février 2019.

se sont soldés par plus de cent contributions écrites, parfois longues et détaillées, via le formulaire en ligne ou par courrier.

De moindre importance juridique que la consultation publique finale – car non obligatoire –, cette concertation intermédiaire comptait cependant autant, et même davantage, pour la démarche. Accompagnée de documents facilitant la lecture du projet de PDi-OL en l'état, elle a donné l'opportunité à qui voulait de se prononcer en cours de route sur le diagnostic effectué (treize enjeux et objectifs principaux identifiés) ainsi que sur les sept orientations stratégiques proposées pour former un projet de territoire. Les remarques récoltées ont permis de vérifier, de compléter et d'affiner les trois premiers chapitres du document et de préparer la stratégie de mise en œuvre, qui constitue aujourd'hui le dernier chapitre du PDi-OL.

DERNIÈRE RELECTURE POUR TOUTES ET TOUS

En été 2020, l'examen préalable des services de l'État a encore augmenté le degré de précision et de cohérence légale du texte.

La consultation finale, du 16 novembre au 16 décembre 2020, a quant à elle totalisé 49 contributions écrites via le formulaire en ligne ou par courrier. Des questions et des échanges informels se sont ajoutés à cet apport, mais en nombre relativement restreint à ce stade ultime. Les événements qui devaient être associés à la consultation ont hélas été fortement limités par la pandémie de COVID. Il a fallu s'adapter : cette fois-ci, pas de soirée de lancement ni de stand au marché mais une vidéo didactique, disponible sur le site de SDOL, pour détailler la structure du PDi-OL et expliquer son contenu.

Les deux grandes consultations, de février-mars 2019 et de novembre-décembre 2020, ont chacune fait l'objet d'une notice de près de 100 pages. Ces notices recensent l'ensemble des remarques reçues de personnes physiques et morales (institutions, associations, groupements, entreprises...) et les regroupent par thème. Des réponses y sont associées, agrémentées de précisions quant aux éventuelles modifications auxquelles elles ont donné lieu dans le PDi-OL.

Plans, dossiers et maquette ont servi de support aux discussions publiques sur les différents thèmes du PDi-OL en plusieurs occasions. Les réunions publiques ont par contre été empêchées par la pandémie de Covid lors de la dernière consultation publique, en 2020.



UNE BASE COMMUNE DE RÉFLEXION ET D'ÉCHANGE

Pour un document tel que le PDi-OL, la concertation large est un exercice d'équilibre. Elle aurait facilement pu se perdre en discussions infinies. Elle exige un travail important et des efforts conséquents de chacun·e, tant pour « entrer » dans la matière que pour la rendre accessible au débat public.

Le PDi-OL est un document directeur qui interroge des notions fondamentales et définit des principes généraux. Les questions à son sujet sont souvent riches et complexes, de caractère multidisciplinaire. Rien à voir avec la discussion que l'on pourrait avoir dans le cadre d'un plan de quartier, au sujet de la hauteur des bâtiments, par exemple. On parle ici de qualité de vie, d'urbanisme, de densité, d'économie, d'influences territoriales multiples et bien souvent externes, sur lesquelles la marge de manœuvre est parfois relative et dont la considération à différentes échelles offre des vues variées. Outre la multiplicité et l'interdépendance des aspects liés au territoire géographique, la question temporelle vient encore complexifier les interrogations : le PDi-OL se donne un horizon à vingt ans, soit quasiment la durée d'une génération. Une génération pour laquelle on oublie parfois de considérer les possibles évolutions des besoins, des habitudes et des aspirations...

La question de la densité et de la croissance démographique, qui a suscité beaucoup de remarques, est à ce titre emblématique. Quoi de plus touffu quand on considère l'ensemble des thèmes liés ! Épuiser le sujet tous ensemble, sur une base de connaissance commune, demanderait un temps infini et une documentation difficile à restituer. L'Ouest lausannois n'est pas une île. C'est un territoire vivant qui ne peut pas être considéré à sa seule échelle.

Les principales phases de concertation et de consultations qui ont ponctué l'élaboration du PDi-OL ont donné lieu à des apports concrets et factuels, mais elles ont aussi et avant tout donné à chacun·e l'occasion de s'approprier les thèmes abordés : une base de réflexion et d'échange est ainsi progressivement apparue. Elle continuera à se développer, permettant de considérer sereinement cette vision d'avenir fondamentale, qui n'enlève toutefois rien aux décisions à prendre pour les plans d'affectation ou actions territoriales à venir ces vingt prochaines années.

DES ENTRÉES THÉMATIQUES FACILITENT L'ACCÈS AU PDI-OL

Le PDi-OL est un plan directeur intercommunal, tel que prévu par la révision de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC), entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2018. Il contient à la fois une partie stratégique, de la compétence des législatifs communaux et une partie opérationnelle de la compétence des Municipalités, qui apparaît sur fond gris. Il comporte quatre chapitres :

1. CONTEXTE
2. DIAGNOSTIC (qui identifie 13 enjeux et objectifs)
3. PROJET DE TERRITOIRE (qui définit 7 orientations stratégiques)
4. STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE

LES 13 ENJEUX ET OBJECTIFS

1. Croissance démographique et économique
2. Développement vers l'intérieur
3. Centralités et quartiers
4. Sites d'activités du secteur secondaire
5. Développement des Hautes Écoles
6. Caractéristiques patrimoniales spécifiques de l'Ouest lausannois
7. Milieux naturels
8. Espaces et équipements publics
9. Contraintes environnementales
10. Consommation d'énergie du bâti et les ressources énergétiques locales
11. Perméabilité du territoire
12. Capacité des réseaux de transports
13. Gouvernance et participation

LES 7 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

1. Centralités et espaces publics structurants
2. Variété du territoire patrimonial spécifique
3. Sites d'activités et polarités d'équipements collectifs
4. Grands éléments paysagers
5. Espaces publics de proximité
6. Ressources énergétiques
7. Stratégie multimodale (a. réseau piéton, b. réseau vélo, c. transports publics, d. transports individuels motorisés)

COUP D'ŒIL SUR LES CONSULTATIONS

Les observations récoltées lors des deux principales phases de consultation publique, en février-mars 2019 et en novembre-décembre 2020, relèvent de différents types.

Certaines constituent des appréciations positives ou négatives. Quelques-unes expriment ou laissent deviner une certaine frustration devant le traitement de certains thèmes ou face à l'absence de leur mention. Le territoire englobe une infinité de questions, et le PDi-OL ne peut pas toutes les contenir. Il ne se veut pas exhaustif. Au contraire, il fait un choix, patiemment concerté entre les huit Communes, afin de rendre la réflexion directrice efficiente.

D'autres remarques, sous forme interrogative ou non, relèvent de la compréhension ou de la précision de certains éléments du texte ou des cartes qui composent le PDi-OL. Les réponses ont le plus

souvent été données directement dans la notice de consultation et parfois sous forme d'une reformulation dans le PDi-OL même, pour le rendre plus clair.

Certaines observations ne relèvent pas toujours du niveau d'un plan directeur et doivent être renvoyées aux plans d'affectation à venir ou à d'autres étapes ou actions concrètes ultérieures.

Enfin, des remarques, parfois très précises et concrètes, ont pu être intégrées directement au texte ou ont constitué la base d'un complément thématique ou d'une reformulation.

Plusieurs sujets ressortent quant au nombre d'observations récoltées, notamment la croissance démographique, la place et les besoins des Hautes Écoles, les jonctions autoroutières, les rives du lac et le climat.

FACILITER LA COORDINATION DES CHANTIERS ROUTIERS

Les chantiers foisonnent sur les routes de l'Ouest lausannois ! Parfois spectaculaires, à l'image de la transformation du Pont Bleu, achevée en 2020 entre Crissier et Ecublens, parfois minimes, comme des marquages ou une bordure pour sécuriser la mobilité douce, tous sont utiles, mais peuvent mettre la patience des usagers à rude épreuve. Réduire les perturbations au minimum est l'un des objectifs de la Cellule de coordination intercommunale des chantiers. Depuis 2019, l'outil Go-Chantier facilite grandement sa tâche.

Échanger l'information autour des chantiers routiers est essentiel. Quand des travaux s'avèrent nécessaires sur une route, les huit Communes de l'Ouest lausannois sont souvent plusieurs, voire toutes concernées, à des degrés divers. Dans quelques cas particuliers, la maîtrise d'ouvrage est partagée, toutefois les conséquences en termes de flux ou de reports de trafic sont pratiquement toujours le lot commun. Il en va de même pour les modifications de réseaux souterrains, d'eau ou encore d'électricité. Plusieurs services sont impliqués, ainsi que la Police de l'Ouest lausannois (POL), bien sûr, et des entreprises, à l'exemple des tl. Ces prochaines années, l'Ouest lausannois va encore connaître plusieurs grands chantiers perturbants pour la circulation. Le développement des transports publics (renforcement des lignes de bus, agrandissement de la gare de Renens, création du tram, évolution du métro m1, etc.) et les aménagements destinés aux modes doux s'imposent pour assurer la mobilité de demain. Ils impliquent d'adapter et de moderniser l'infrastructure routière. Il s'agit aussi de garantir un réseau routier en adéquation avec les écoles, les logements, les bureaux, les installations sportives, les commerces, les hôtels ou encore le chauffage à distance.

UN CALENDRIER INTERCOMMUNAL

Créée en 2013, la Cellule de coordination intercommunale des chantiers de l'Ouest lausannois est une plateforme d'échange qui tient à jour un calendrier des travaux planifiés, avec leur localisation. Elle permet donc de prévenir certains impacts sur les flux de circulation. La vision générale se montre aussi utile en matière d'optimisation, pour regrouper des interventions de natures différentes, en surface ou dans les réseaux du sous-sol.

Outre les représentant·e·s des services communaux concernés, dont les services industriels, la Cellule compte des représentant·e·s de la POL, des tl, des MBC et des CFF. Le Bureau SDOL assure son secrétariat et ses réunions, qui ont lieu en principe deux fois par an pour passer en revue les interventions à venir et coordonner leur réalisation.

GO-CHANTIER : NOUVEL OUTIL DE PARTAGE DE L'INFORMATION

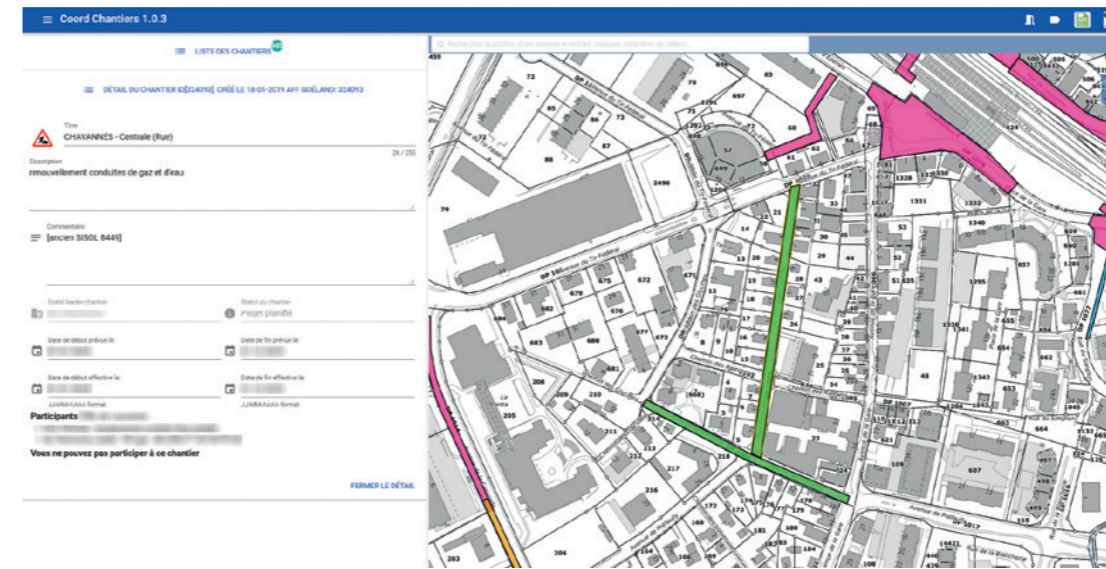
Go-Chantier est le nouvel outil qu'utilisent depuis 2019 les membres de la Cellule de coordination pour partager leurs informations. Il a été développé et mis à disposition par la Ville de Lausanne. Plus pratique et performant que l'ancien système d'information SISOL, qui

tombait en désuétude, Go-Chantier permet aux chef·fe·s de projet d'accéder aux données et de gérer les informations depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette. Les données ainsi réunies peuvent être exportées facilement, par exemple pour une utilisation dans un système d'information géographique (SIG) communal. Toutefois, Go-Chantier n'effectue pas d'analyses ou de calculs. Il ne remplace pas non plus le travail de planification et d'organisation des responsables de chantiers. En revanche, il offre une vue générale et rend possible une communication directe des emprises, calendriers et détails de chaque intervention.

Pour toutes ces raisons, Go-Chantier est devenu un élément essentiel dans le processus intercommunal d'anticipation des perturbations de trafic liées à un chantier, et ce pour les différents modes de déplacement. La vision globale aide à effectuer une pesée d'intérêts en cas d'incidences trop importantes. Le partage d'informations fait aussi gagner un temps précieux et améliore la coordination des interventions de chaque partenaire ainsi que la communication et les autres mesures associées aux chantiers.

OPTIMISATION

La Cellule de coordination des chantiers développe le processus d'échange et d'analyse pour faciliter la prise de décisions en cas de combinaison de chantiers. Elle entend pouvoir relever les impacts de chaque chantier sur le trafic par période, afin de pouvoir les superposer et analyser les effets cumulés. Les interactions entre les différents chantiers seront ainsi mieux anticipées et le calendrier de chaque chantier géré plus finement.



Les données essentielles concernant chaque chantier sont partagées par les chef·fe·s de projet et peuvent être exportées.

L'ANNÉE 2020 EN DATES CLÉS

18 JUIN

Séance du Gropil élargi, en présence de la conseillère d'État Nuria Gorrite, consacrée à l'évolution du projet d'assainissement du goulet d'étranglement de Crissier et des jonctions autoroutières.

1^{ER} AU 30 SEPTEMBRE

Action Cyclomania : cette démarche vise à encourager les habitant·e·s et la population active de l'Ouest lausannois à utiliser le vélo pour leurs déplacements.

MI-SEPTEMBRE

Les travaux préparatoires au chantier du tramway lausannois débutent à Renens et à Crissier par la mise en double sens de l'avenue du 14-Avril.

30 SEPTEMBRE

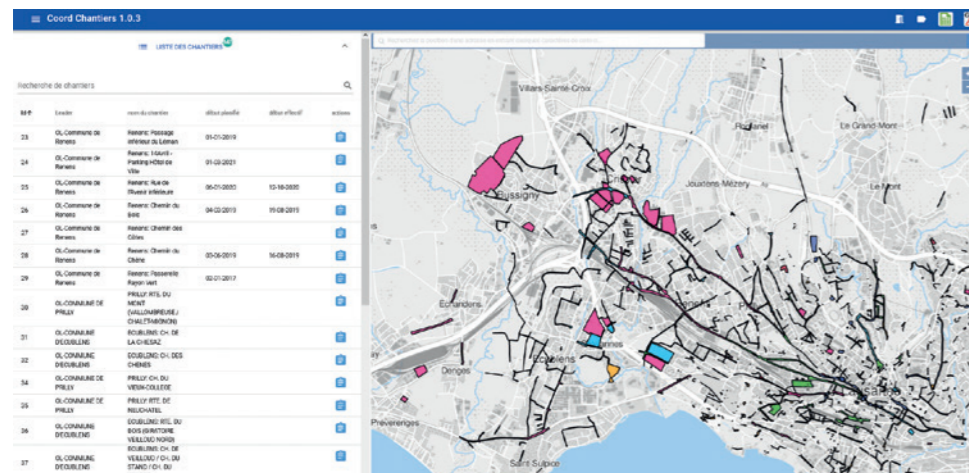
Lancement du projet « Micropaysages » par l'Association Ouest lausannois : Prix Wakker 2011.

6 OCTOBRE

Rencontre avec les député·e·s de l'Ouest lausannois.

16 NOVEMBRE

Consultation publique du Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois (PDi-OL) dans les huit Communes du district.



La plateforme Go-Chantier offre aux chef·fe·s de projet une vue d'ensemble des chantiers routiers dans l'Ouest lausannois.



Image de synthèse du futur Mail du Marché, sur l'avenue du 14-Avril. Le tramway circulera à Renens par la rue de Lausanne. Dans cette perspective, le trafic routier de cette rue sera dévié sur l'avenue du 14-Avril, qui sera alors mise en double sens.



Le projet « Micropaysages » a été lancé le 30 septembre sur le « salon urbain », à Chavannes-près-Renens.



Les abattoirs, qui ont largement façonné le quartier de Malley, ont fait l'objet d'une recherche socio-patrimoniale durant l'année 2020, intitulée « Malley en quartier » (www.malleyenquartiers.ch)

SOMMAIRE

- 3** Un plan directeur intercommunal pour faire l'Ouest ensemble
éditorial, par Claudine Wyssa
- 4** Fin de la législature, bilan et perspectives
- 7** PDi-OL : une vision partagée, à laquelle chacun·e a pu collaborer
- 10** Faciliter la coordination des chantiers routiers

◀ OUEST LAUSANNOIS RAPPORT DE GESTION 2020

L'OUEST LAUSANNOIS : HUIT COMMUNES, UN TERRITOIRE, UNE VISION PARTAGÉE

Depuis plus de quinze ans, Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Sainte-Croix œuvrent pour guider leur développement territorial de façon concertée et cohérente. À travers l'entité Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL), créée en 2016 dans le prolongement du Schéma directeur établi en 2003 avec le Canton, les huit Communes ont renouvelé leur engagement à concevoir ensemble leur avenir territorial et urbain.

Aujourd'hui, les huit Communes de l'Ouest lausannois renforcent encore leur collaboration en présentant à la population un projet commun de vision territoriale : le Plan directeur intercommunal (PDi-OL). Cet instrument de référence qui, une fois accepté par les Conseils communaux et général engagera les autorités, est une image de ce que devrait être le territoire de l'Ouest lausannois en 2040 : environnement, mobilité, emplois, activités, culture, patrimoine et infrastructures y sont développés dans le but d'offrir la meilleure qualité de vie possible aux habitantes et habitants de demain.

MISSION

L'entité SDOL a pour mission de développer, par un processus continu et itératif, une vision et une planification globales, interdisciplinaires, partagées et dynamiques du développement urbain de l'Ouest lausannois. Ses travaux - menés de façon subsidiaire aux Communes à l'échelle régionale et intercommunale - contribuent à une identité collective et à la qualité de vie des habitant-e-s, en répondant à une politique cantonale de densification et de respect de l'environnement. Urbanisme, mobilité, paysage, environnement et énergie, logement et activités, patrimoine et identité régionale constituent ses domaines d'activités. SDOL représente aussi les Communes de l'Ouest lausannois au sein des organes du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM).

STRUCTURE ET ORGANISATION

Trois organes principaux sont au cœur de SDOL et assument l'accomplissement de sa mission : le Groupe de pilotage, la Cellule de pilotage technique et le Bureau.

Le Groupe de pilotage (Gropil)

Le Gropil représente l'organe suprême de SDOL. Composé des syndics des huit Communes et, avec voix consultative, des membres de la direction des services cantonaux concernés ainsi que du directeur de SDOL, il assume la responsabilité des études et projets, de la gestion des finances, du personnel et de l'administration. Il décide des propositions à soumettre aux Municipalités et aux services cantonaux.

La Cellule de pilotage technique (CPT)

La CPT est l'organe de direction technique de SDOL. Composée des responsables communaux de l'urbanisme, de représentant-e-s des services cantonaux ou de leurs suppléant-e-s et du Bureau SDOL, elle assure, au niveau opérationnel, la coordination entre Communes et avec les autorités cantonales. La CPT veille à la qualité et à la cohérence technique des études de SDOL. Elle s'exprime par ailleurs sur l'opportunité régionale et sur la conformité au PALM des dossiers à enjeu régional.

Le Bureau SDOL

Le Bureau SDOL, sous la responsabilité d'un directeur, assume le fonctionnement de SDOL et rend des comptes au Gropil. Il est administrativement rattaché à la Ville de Renens, à laquelle les sept autres Communes délèguent certaines de leurs attributions pour l'accomplissement de tâches juridiques, administratives et organisationnelles liées à la mission de SDOL.

GROUPE DE PILOTAGE

En 2020, le Gropil s'est agrandi avec la participation des Hautes Écoles. Sa composition était la suivante :

Communes : C. Wyssa, présidente du Gropil, syndique de Bussigny / J.-F. Clément, vice-président du Gropil, syndic de Renens / A. Clerc, syndic de Saint-Sulpice / G. Cherix, syndic de Villars-Sainte-Croix / A. Gilliéron, syndic de Prilly / Ch. Maeder, syndic d'Ecublens / S. Rezso, syndic de Crissier / J.-P. Rochat, syndic de Chavannes-près-Renens / B. Biéler, directeur Bureau SDOL.

État de Vaud : P. Imhof, chef de service du DGTL, DIT / A. Rabinovich, DGTL, DIT / P.-Y. Gruaz, chef de service DGMR, DIRH / F. Molina, DGMR, DIRH / S. Logean, SPEI, DEIS / S. Rodriguez, directeur, DGE, DTE.

Invité-e-s : G. Muheim, président de Lausanne Région / P. Darbellay (jusqu'à fin janvier), A. Radaelli, secrétaire générale de Lausanne Région / E. Marclay, vice-président EPFL (jusqu'à fin juillet) / M. Gümamm, vice-président a.i., pour les Opérations (dès août), EPFL / B. Frund, vice-recteur UNIL / J. Christin, responsable communication du Bureau SDOL / Aline Berseth et/ou Marianne Martin, secrétaires du Bureau SDOL.

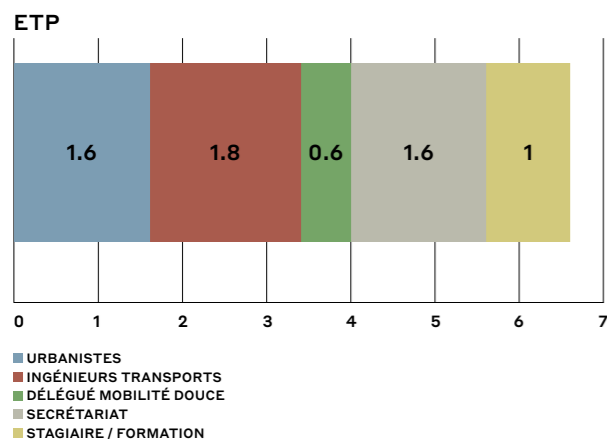
BUREAU

LIEU ET EFFECTIFS

Le Bureau SDOL est installé au 2^e étage du bâtiment administratif de la Ville de Renens, rue de Lausanne 35.

Les postes fixes du Bureau SDOL représentent 5.6 EPT à fin décembre 2020. Ils sont occupés par : Benoît Biéler, directeur (80%), Anne-Marie Mokrani, adjointe (80%), Jean-Christophe Boillat, délégué mobilité douce (60%); Aymeric Sevestre, ingénieur transports et chef de projet des Axes forts (90%), Paul-Samuel Maurice, ingénieur transports et mobilité (90%); Cristina Ferrari, secrétaire (70%); Aline Berseth, secrétaire (60%); Marianne Martin, secrétaire (30%).

De plus, le Bureau SDOL emploie de manière régulière un-e stagiaire à 100%. En 2020, ce poste a été occupé par Sylvain Badan, jusqu'à fin février, et par Quentin Briod, dès le 1^{er} mars.



SÉANCES DU GROUPE ET DE LA CPT

- 3 séances du Gropil, dont une séance élargie aux municipales et municipaux en charge de l'urbanisme et de la mobilité
- 5 séances de la CPT.

RENCONTRES

En 2020, les représentant-e-s de SDOL ont rencontré diverses autorités pour échanger et coordonner différents projets et actions :

- Les membres du Conseil communal de Prilly, 24 février, Prilly
- Les député-e-s de l'Ouest lausannois, 6 octobre, Lausanne.

PRÉSENTATIONS ET COLLABORATIONS DIVERSES

En 2020, les représentant-e-s de SDOL ont été sollicité-e-s à plusieurs reprises pour faire part de leur expérience, participer à diverses rencontres ou contribuer à des projets académiques et de recherche :

- Journée SIA 2020, « Participation – La société civile a son mot à dire », 24 janvier, Lucerne
- UNIL, cours d'introduction à l'aménagement, Dr. J. Salomon Cavin, 28 avril, visio-conférence
- Gymnase de Renens, cours d'option complémentaire géographie, 25 septembre et 8 octobre, Renens
- ETHZ, cours « Territorium der Stadt », Prof. G. Vogt, 3 octobre, visite guidée dans l'Ouest lausannois
- Ferme des Tilleuls, « À la découverte du Bois du Caudray », 7 octobre, balade accompagnée, Renens
- Congrès sur le paysage 2020, « Infrastructures vertes et changements climatiques », 19 et 20 octobre, film
- UNIL, master en Urbanisme durable et aménagement des territoires, présentation du travail MOPAS (mobilité durable, pratiques, aménagements, stratégies) – réalisation d'un diagnostic vélo, Prof. P. Rérat, 25 août
- Observatoire universitaire du vélo et des mobilités actives (OUVEMA), colloque de lancement, 13 novembre, visio-conférence
- SVI, commission de suivi du mandat de recherche « Situation en matière de sécurité du trafic cycliste sur les routes et dans les carrefours », 11 décembre, visio-conférence.

ÉVÉNEMENTS PUBLICS

Cap sur l'Ouest

En raison de la crise sanitaire, l'événement Cap sur l'Ouest prévu le 27 septembre 2020 avec une participation du Bureau SDOL a été annulé.

Expo Léman 2030

Inaugurée en novembre 2014, cette exposition qui présentait le projet de la gare de Renens et les aménagements CFF entre Lausanne et Renens a définitivement fermé ses portes fin novembre.

PUBLICATIONS

- Plate-forme logement de l'Ouest lausannois – Compte rendu de l'atelier n°10, janvier 2020
- Plate-forme logement de l'Ouest lausannois – Compte rendu de l'atelier n°11, janvier 2020
- Plate-forme logement de l'Ouest lausannois – Compte rendu de l'atelier n°12, janvier 2020
- Plan Directeur intercommunal de l'Ouest lausannois – Notice sur le résultat de la concertation publique du 12 février au 12 mars 2019, mai 2020
- Plan Directeur intercommunal de l'Ouest lausannois – Vision 2040 – Rapport final provisoire mis en consultation publique du 16 novembre au 16 décembre 2020, novembre 2020.

ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS COMMUNAUX

Le Bureau SDOL apporte un soutien actif à plusieurs études menées au niveau communal en participant à des groupes de suivi, jurys de concours et collèges d'expert-e-s, ainsi qu'en apportant son expertise. Le Bureau SDOL a ainsi accompagné les projets suivants :

- Plan de quartier Les Câbleries (Ecublens)
- Étude de mise en œuvre du secteur Vallaire-Venoge (Ecublens)
- Schéma directeur des Hautes Écoles (UNIL, EPFL)
- Interface TP de Prilly-Malley
- Réponse au postulat Voisard et à l'interpellation Cherbuin (commission du Conseil communal de Renens)
- Accompagnement des Communes pour les aménagements cyclables post-confinement
- Passerelle mobilité douce à la route de la Pierre (commission du Conseil communal d'Ecublens)
- Dossier sur le stationnement vélo à la gare de Renens
- Suivi du projet de trottoir et piste cyclable RC 251 (Villars-Sainte-Croix)
- Conseils pour la vélostation du hub Crissier-Bré
- Accompagnement du plan vélo de Bussigny
- Soutien à la préparation des demandes de contributions fédérales pour les projets communaux
- Accompagnement des rencontres délégué-e-s énergie et développement durable des Communes (évaluation projet Dring Dring, suivi Carvelo2go).

FINANCES

La comptabilité du Bureau SDOL est intégrée à celle de la Ville de Renens dans la section 1900. Elle comprend deux rubriques distinctes : le budget de fonctionnement et le budget des études.

Le budget de fonctionnement inclut les frais annuels du Bureau. Il est financé par les huit Communes, au prorata de leur population (à l'exception de la Ville de Prilly, qui participe en fonction de sa population résidente dans le périmètre de SDOL, le solde faisant partie du SDNL) et par une subvention du Canton. La convention avec le Canton a été renouvelée en décembre 2017. Elle est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018 pour une durée de 3 ans. Elle se fonde sur la LATC. Le montant accordé par la DGTL correspond à 45% de 2.2 ETP, pour un montant maximum de Fr. 142'650.-.

Les études de SDOL font l'objet d'un budget annuel assorti d'une répartition des frais. Les clés de répartition varient en fonction des projets et des partenaires intéressés. Les participations cantonales sont accordées de cas en cas, généralement sur la base de la politique cantonale en matière de pôles de développement économique, respectivement de l'aide au développement économique ou de la politique d'agglomération.

Toutes les dépenses en relation avec les études font l'objet de contrats (respectivement de confirmations d'offres) entre le Bureau SDOL et les mandataires. Toutes les factures y étant rattachées transitent par le Bureau SDOL : elles sont payées par la Ville de Renens et refacturées ensuite aux différents partenaires. Le Plan Directeur intercommunal de l'Ouest lausannois (PDi-OL), qui a fait l'objet d'un préavis intercommunal, est, lui, intégré aux comptes d'investissement de la Ville de Renens dans la section 3711.9004.

COMPTES 2020

Fonctionnement

Les comptes de fonctionnement s'équilibrent à Fr. 1'118'158.35, dont :

- Fr. 852'780.35 à la charge des Communes (soit Fr. 11.55/habitant)
- Fr. 142'045.- à la charge du Canton
- Fr. 123'333.- refacturés à divers partenaires.

La couverture des charges par les Communes est inférieure de Fr. 55'474.70 et s'explique principalement comme suit :

- Divers mandats concernant des manifestations n'ont pas pu être accordés suite au COVID-19
- Les postes informatiques moins onéreux suite au changement des machines
- Diverses économies en raison du COVID-19 (annonces et documentations, frais de séances, etc.).

Études

Les comptes des études s'équilibrent à Fr. 135'785.18, dont :

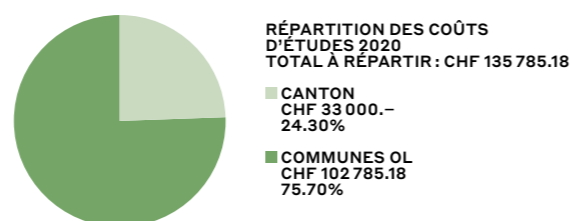
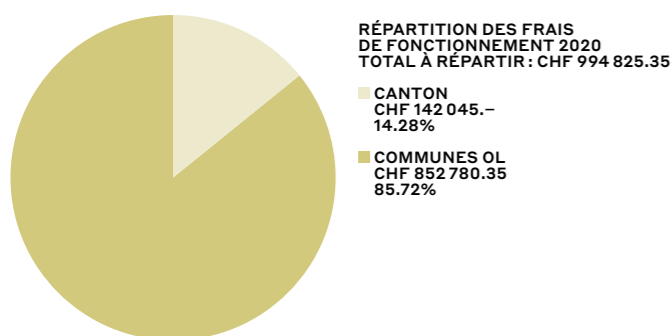
- Fr. 102'785.18 à la charge des Communes
- Fr. 33'000.- à la charge du Canton.

Les charges des études sont inférieures de Fr. 465'214.82 et s'expliquent principalement comme suit :

- Les études en cours se poursuivront en 2021 :
 - > L'étude de faisabilité des voies vertes, débutée en 2020 ;
 - > L'étude des mesures d'accompagnement pour le fonctionnement des bassins versants des nouvelles jonctions (CAM-OL), débutée en 2020 ;
 - > Les études tests pour le Grand Parc Multifonctionnel du Taluchet-Caudray-Censuy, débutées en 2020 ;
 - > L'étude d'avant-projet de la ligne 33 / Passage en bus articulé, débutée en 2018.
- La plate-forme logement a dû annuler ses ateliers en raison du COVID-19.
- L'étude suivante a été terminée :
 - > Le kit médiation jeunesse.
- La réserve pour études diverses a été utilisée en partie par les Communes de Chavannes et d'Ecublens pour le projet « Région modèle Regiomove ».
- Les études suivantes, prévues au budget, n'ont pas été nécessaires :
 - > Les études préliminaires pour les PGA ;
 - > L'étude territoriale sur les zones d'activités en complément de l'étude cadre du PALM ;
 - > Les phases de concertation pour les PP1 (tramway) et PP10 (BHNS) et l'étude préliminaire pour le PP1.
- Les études suivantes, prévues au budget, n'ont pas été réalisées :
 - > L'étude d'attractivité des centralités et des quartiers ;
 - > La mise à jour et le développement de l'outil Go Chantiers pour la coordination des chantiers.

Par ailleurs, le Bureau SDOL a travaillé pour l'étude du Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois, qui ne figure pas dans les comptes de SDOL, mais dans les comptes d'investissement de la Ville de Renens. Les dépenses de l'étude du Plan directeur intercommunal se montent à Fr. 132'206.72 pour l'année 2020.

COMPTES	DÉSIGNATION	COMPTES 2020		BUDGET 2020		COMPTES 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
19	STRATÉGIE ET DÉVELOPPEMENT DE L'OUEST LAUSANNOIS	1253 943.53	1253 943.53	1826 300.00	1826 300.00	1260 098.92	1260 098.92
1900	SDOL – frais de fonctionnement	1118 158.35	1118 158.35	1225 300.00	1225 300.00	1154 865.52	1154 865.52
	Traitement et charges sociales	930 040.75	-	967 300.00	-	880 372.80	-
	Honoraires	100 462.72	-	147 700.00	-	168 344.85	-
	Frais divers	87 654.88	-	110 300.00	-	106 147.87	-
	Participation des Communes	-	852 780.35	-	907 700.00	-	892 816.02
	Participation du Canton	-	142 045.00	-	142 600.00	-	142 650.00
	Participation du Développement de l'Ouest	-	105 833.00	-	175 000.00	-	94 117.00
	Divers remboursements	-	17 500.00	-	-	-	25 282.50
1910-191	SDOL – Études	135 785.18	135 785.18	601 000.00	601 000.00	105 233.40	105 233.40
	Frais de séances et imprimés	5 511.00	-	45 000.00	-	3 145.00	-
	Honoraires	130 274.18	-	556 000.00	-	104 438.84	-
	Participation des Communes	-	102 785.18	-	549 000.00	-	93 990.25
	Participation du Canton	-	33 000.00	-	52 000.00	-	11 243.15
1950	SDOL – Malley Chef de projet / Fonctionnement	-	-	-	-	250.00	250.00
	Traitements et charges sociales	-	-	-	-	250.00	-
	Participation Fabrique de Malley	-	-	-	-	-	250.00



STRUCTURES PÉRENNES

PLATE-FORME LOGEMENT DE L'OUEST LAUSANNOIS

Créée en décembre 2013, la plate-forme logement de l'Ouest lausannois (PFL-OL) offre un lieu d'échange sur les questions du logement dans les communes. Elle permet le dialogue entre approches politique, urbanistique, économique, sociale et démographique. Habituellement, des ateliers réunissent les représentant·es communales et communales, techniques et politiques concerné·e·s ainsi que les président·e·s des Conseils communaux, des représentant·e·s des commissions d'urbanisme et des expert·e·s et invité·e·s.

Soutenue pour son lancement par la Confédération et le Canton, la PFL-OL est prise en charge depuis 2019 dans le cadre du budget des études SDOL. Un contact étroit avec Confédération et Canton est cependant maintenu, avec la participation active du responsable de l'Office du logement vaudois au comité de la PFL-OL et la participation régulière de représentant·es du Canton et de la Confédération aux ateliers de la plate-forme.

Les deux ateliers prévus en 2020, les 27 mars et 28 octobre, ont dû être annulés au dernier moment, car ils coïncidaient avec le début des

deux vagues de l'épidémie de Covid-19. Plutôt que de les organiser sous forme de visioconférences, le bureau de la PFL-OL a opté pour un report, compte tenu de l'importance et du bénéfice de la rencontre directe et des échanges informels ayant lieu lors de ces ateliers.

Outre ses ateliers, la PFL-OL accompagne aussi certaines réalisations concrètes et/ou réflexions pratiques. En 2020, elle a ainsi servi de cadre à l'ouverture d'une discussion intermunicipale sur les synergies envisageables face aux contraintes et aux opportunités liées au récent droit de préemption. Ce nouveau droit, au bénéfice des Communes, avait fait l'objet d'un atelier de la PFL-OL en novembre 2019. Depuis son entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020, les Communes reçoivent des notaires des actes de ventes immobilières avec possibilité de préempter dans un délai de 40 jours sous certaines conditions. La réactivité des Communes est essentielle, que ce soit pour analyser les dossiers et obtenir les validations nécessaires en cas d'intérêt ou pour éviter de freiner inutilement les transactions en cas de renonciation à préempter.

M. Didier Divorne (municipal à Renens) préside la PFL-OL depuis le 13 novembre 2019 et Mme Anne Bourquin-Büchi (municipale à Prilly) en assure la vice-présidence.

GD / GT MOBILITÉ

La mobilité est l'un des enjeux principaux de l'Ouest lausannois. Pour prendre en charge cette thématique, qui nécessite une étroite collaboration entre les collectivités publiques et les partenaires concernés, un Groupe technique (GT) a été constitué en juillet 2014. Le Groupe décisionnel (GD) Mobilité a, lui, été créé suite à une réflexion sur la structure de SDOL. Sa présidence est assurée par M. Alain Gilliéron (Prilly) et sa vice-présidence par Mme Tinetta Maystre (Renens). Le GD est composé des municipales et municipaux en charge des transports ainsi que de représentant·e·s du Canton, de la Police de l'Ouest lausannois (POL), des Hautes Écoles et des tl. Pour la coordination avec les secteurs adjacents, des représentant·e·s de Région Morges, des MBC et de la Ville de Lausanne sont également invité·e·s aux séances. Le Bureau SDOL assure le secrétariat des GD/GT. Trois séances du GD Mobilité ont eu lieu en 2020, et les dossiers suivants y ont été traités :

- Le suivi de mise en œuvre des mesures infrastructurelles des PALM 2007, 2012 et 2016
- Le développement de l'outil Go-Chantier pour la coordination des chantiers et le processus d'impact sur le trafic des chantiers de l'Ouest lausannois
- La Gestion coordonnée du trafic de l'agglomération Lausanne-Morges (GCTA)
- Le suivi du projet autoroutier du goulet d'étranglement de Crissier et des nouvelles jonctions autoroutières
- Le démarrage de l'étude sur le concept d'accessibilité multimodale dans l'Ouest lausannois
- La consultation de l'horaire CFF 2021 et la demande d'arrêts de train supplémentaires à Renens
- L'étude de l'avant-projet de passage de la ligne 33 des tl en bus articulés
- Divers dossiers liés à la mobilité douce (suivi des mesures d'aménagements cyclables post-confinement, campagne Cyclomania, Bypad, cahier des charges études voies vertes).

GROUPE VÉLO (GVOL)

Sous la responsabilité du délégué Mobilité douce, le Groupe vélo de l'Ouest lausannois s'est réuni à quatre reprises en présence de représentant·e·s communales et communales ainsi que des associations ATE et Pro Vélo. Une réunion a eu lieu sous forme de visite sur le terrain. Les points suivants ont été traités lors de différentes séances :

- Suivi des projets d'Axes forts de transports publics urbains (AFTPU) du point de vue de la mobilité douce (projets partiels 2 et 10)
- Visite locale des aménagements dans le secteur de Mongevon (Crissier), Industrie (Bussigny), Arc-en-Ciel (Bussigny-Crissier), Pont Bleu (Crissier-Ecublens), rue de Lausanne (Renens), avenue de la Gare (Chavannes) et PI Trait d'union (Renens-Prilly)
- Mesures d'aménagements cyclables post-confinement
- Circulation des vélos durant les chantiers et respect des aménagements
- Suivi des vélos en libre-service
- Campagne Cyclomania
- Stationnement vélo.

PLAN DIRECTEUR INTERCOMMUNAL

Les huit Communes de l'Ouest lausannois révisent leur Plan directeur communal respectif dans une démarche conjointe de Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois (PDi-OL). Dans le respect de leurs spécificités, ce plan expose les grandes orientations et les principes d'aménagement du district. Il offre une vision d'ensemble des projets et coordonne les actions sur le territoire. Il est question de transports,

d'urbanisme, d'activités économiques, de logement, de forêts, de parcs, de patrimoine, d'énergie, d'environnement, mais aussi d'espaces et d'équipements publics. La démarche conjointe permet de rationaliser les études et d'assurer une cohérence pour l'évolution de l'Ouest lausannois. Elle s'appuie fortement sur les études de planification menées ces dix dernières années.

La phase d'élaboration du PDi-OL a débuté le 23 mai 2016. La démarche se déroule en plusieurs étapes. Après avoir établi un diagnostic de la situation actuelle, fixé des objectifs en 2016 et 2017, puis défini une vision partagée de l'évolution du district à l'horizon 2040, le PDi-OL a été mis en discussion auprès de la population entre le 12 février et le 12 mars 2019.

En 2020, les conséquences de la modification de la Loi cantonale sur l'aménagement et les constructions (LATC), entrée en vigueur en septembre 2018, ont nécessité de revoir la structure du document afin de le préparer pour l'envoi à l'examen préalable des services cantonaux. Afin de faciliter cet examen, de nombreuses coordinations préalables ont été mises en place avec les services cantonaux. L'examen préalable a eu lieu du 3 juin au 3 septembre 2020. À l'issue de l'examen préalable, la Direction générale du territoire et du logement (DGTL) a préavisé favorablement le PDi-OL, sous réserve de la prise en compte d'un certain nombre de remarques.

Le PDi-OL adapté a ensuite pu être mis en consultation publique, dans une version finale, du 16 novembre au 16 décembre 2020. La population a été invitée à donner son avis par le biais d'un tout-ménage, d'articles dans la presse et les journaux communaux ainsi que d'informations sur les réseaux sociaux et les bus tl.

À l'issue de cette consultation, 49 prises de position sont parvenues au Bureau SDOL. Celles-ci feront l'objet d'une analyse et d'un traitement début 2021 et seront communiquées au moyen d'une notice de consultation. La prise en compte ou non des remarques sera expliquée dans ce document, qui sera transmis aux participant·e·s durant le premier semestre 2021.

En parallèle, une liste de mesures communales et intercommunales est en phase de développement, chaque mesure faisant l'objet d'une fiche ad hoc. Ces éléments constitueront le programme d'actions de chaque Municipalité pour la mise en œuvre du PDi-OL.

Une fois le PDi-OL complété avec ces éléments, il sera transmis aux Conseils communaux et général des Communes pour adoption, puis au Conseil d'État pour approbation. Il deviendra alors contraignant pour les autorités et servira de guide pour les actions à entreprendre durant les vingt prochaines années.

Divers groupes d'accompagnement sont sollicités et permettent d'intégrer les différents partenaires à la démarche :

- Le Groupe décisionnel assume le portage politique et le pilotage du projet. Représentant des Municipalités, il est composé de la syndique et des syndics et des municipales et municipaux en charge de l'urbanisme ainsi que d'un représentant de la DGTL (sous la présidence de Stéphane Rezso, syndic de Crissier et la vice-présidence de Tinetta Maystre, municipale de Renens, ainsi que de Jean-Daniel Luthi, municipal de Bussigny).
- Le Groupe technique constitue l'équipe de projet: il est composé de représentant·e·s des services communaux de l'urbanisme.
- Le Groupe technique Mobilité apporte son expertise dans le domaine de la mobilité.
- Des Groupes de concertation (l'un regroupant des membres des Conseils communaux et général, l'autre les représentant·e·s de la société civile) sont également consultés à chaque étape. Leurs avis et propositions (formulés lors d'ateliers de travail ou transmis par courrier) sont intégrés dans les réflexions et font évoluer les rapports intermédiaires.
- Lors d'ateliers thématiques, d'autres spécialistes sont associé·e·s à la démarche, notamment les délégué·e·s à l'énergie des Communes ou des expert·e·s indépendant·e·s ainsi que les autres services communaux et cantonaux concernés par les thématiques traitées.

INFRASTRUCTURES

GARE DE RENENS

Le projet de réaménagement de la gare de Renens et de ses abords est mené par les Communes de Renens, Chavannes-près-Renens, Crissier et Ecublens, les CFF, l'État de Vaud ainsi que les tl. Le chantier a débuté en juin 2015.

Le Bureau SDOL a assuré l'accueil de la population au pavillon d'information Léman 2030 jusqu'à sa fermeture définitive en novembre 2020.

Le Bureau SDOL accompagne également les Municipalités concernées dans leurs discussions avec le Canton, les CFF et l'Office fédéral des transports (OFT) sur la desserte de la gare de Renens par les trains grandes lignes ainsi que lors des consultations sur les projets d'horaires pour les années suivantes.

NOUVELLES JONCTIONS AUTOROUTIÈRES

Le Bureau SDOL a accompagné les Communes dans le cadre de la mise à l'enquête publique de ce projet à l'automne 2018. Compte tenu de la forte opposition qui s'est manifestée autour de la future nouvelle jonction de Chavannes-près-Renens, l'OFROU, le Canton, la Commune de Chavannes et SDOL (qui représente les Communes de l'Ouest) ont décidé de travailler ensemble à la recherche de solutions permettant de faire évoluer le projet dans ce périmètre. Les solutions étudiées en 2020 s'orientent vers une meilleure intégration urbaine et paysagère des nouvelles infrastructures autoroutières en limitant au maximum les emprises et les nuisances du projet, tout en facilitant l'intégration de la mobilité douce, en particulier les cyclistes.

CONCEPT D'ACCESSIBILITÉ DANS L'OUEST LAUSANNOIS

Cette étude a pour objectif de préciser les principes de fonctionnement du concept d'accessibilité multimodale dans l'Ouest lausannois, de mettre en évidence les enjeux et lieux où des mesures clés doivent être mises en œuvre pour concrétiser le concept en relevant les manques à la planification 2035 ainsi que d'identifier et préciser les mesures devant être réalisées.

Le bureau Transitec a été mandaté pour mener à bien cette étude en 2020 et 2021. Ce sujet a été présenté aux Groupes technique et décisionnel Mobilité et un atelier avec le mandataire et les technicien-ne-s des Communes a été organisé.

RC76-79, MESURES D'ACCOMPAGNEMENT DE LA JONCTION VENOGÉ-ECUBLENS

En octobre 2018, la DGMR a mis en place la démarche pour l'étude des mesures d'accompagnement nécessaires à la jonction d'Ecublens. Cette démarche fait suite à l'étude d'accessibilité de la jonction d'Ecublens réalisée par le bureau Transitec. Le but est d'aboutir à un aménagement et à un principe d'exploitation pour les trois branches des RC 76 et 79 convergent sur la jonction qui répondent à l'ensemble des enjeux. Le document cadre de l'étude ainsi que le cahier des charges ont été validés en 2019 et un mandataire démarrera l'étude dès février 2020. Le Bureau SDOL est intégré dans le Groupe technique et le Groupe décisionnel de l'étude.

LIGNE 33 TL

La ligne urbaine la plus longue du réseau tl approche de la saturation et a fait l'objet en 2019 d'un avant-projet étudiant les aménagements nécessaires à son passage en bus articulés. Le Bureau SDOL a piloté ce projet et accompagné les Communes de Renens, Prilly, Ecublens et Saint-Sulpice, qui sont desservies par cette ligne. Quatre séances avec tous les partenaires ont eu lieu en 2020. La finalisation de l'étape d'avant-projet est prévue pour début 2021 et la mise en service des bus articulés pourrait se faire dès 2023. Ce projet est l'objet d'une mesure du PALM 2016 et un cofinancement de la Confédération est prévu pour sa réalisation.

AXES FORTS (AFTPU)

Le Bureau SDOL collabore avec la direction du projet des Axes forts. Il conduit et participe aux études de la phase de planification des projets partiels des Axes forts suivants : l'extension du tramway t1 vers l'ouest (PPI), le BHNS (PP5) sur la route de Cossonay et son prolongement vers Bussigny (PPI0) ainsi que l'évolution du m1. À ce titre, les représentant-e-s du Bureau SDOL participent aux séances des COPROJ et des Groupes techniques (27 séances), de la Cellule de communication (3 séances) ainsi qu'aux séances techniques avec les mandataires.

Prolongement du tramway t1 jusqu'à Croix-du-Péage (PPI)

L'année 2020 a permis de détailler les études du projet d'ouvrage. Les ouvrages du projet et l'étude des réseaux (eaux, électricité, gaz, etc.) ont été détaillés. Le devis ainsi que le planning et le phasage des travaux ont également été coordonnés entre les intervenants du projet.

Des contacts ont été menés avec de nombreux et nombreuses riverain-es directement impacté-e-s par une emprise foncière afin de clarifier et d'expliquer le projet.

Une mise à l'enquête publique est attendue pour le 1^{er} semestre 2021.

Projet de BHNS sur la route de Cossonay – de Montétan à Crissier-Bré (PP5)

Les préavis d'octroi des crédits de construction et d'approbation du projet ont été votés en début d'année 2020 par les trois Communes concernées (Crissier, Renens et Prilly). L'approbation du projet et la levée des oppositions ont fait l'objet d'un recours, qui est en cours de traitement.

L'année 2020 a également permis d'obtenir un préavis de cofinancement favorable à cette infrastructure par la Confédération. Le début des travaux est attendu courant 2021.

Prolongement du BHNS de Crissier-Bré à Bussigny-Gare (PPI0)

Les études d'avant-projet, initiées fin 2018, ont été pratiquement finalisées en 2020. Fin 2020, un dossier a été envoyé aux partenaires du projet pour consultation.

Un complément d'étude pour les aspects paysagers a été lancé et se poursuivra en 2021.

Métro m1

Afin d'accomplir son développement programmé, l'agglomération Lausanne-Morges déploie un réseau d'Axes forts de transports publics urbains (AFTPU). Lors de sa séance du 17 novembre 2017, la délégation politique (DEPOL) des AFTPU a validé la constitution d'un nouveau projet partiel relatif au développement du m1.

Les crédits pour l'étude exploratoire, préalable à l'avant-projet, ont fait l'objet d'un EMPD, voté par le Grand Conseil début 2020.

Cette étude exploratoire a commencé à l'automne 2020. Les représentants de SDOL participent au Groupe technique et au comité de projet.

Le planning autorise toujours l'aboutissement d'un projet assez mature pour être déposé au PALM de 5^e génération. Un second EMPD reste prévu pour la phase d'avant-projet.

SITES

SECTEUR CROIX-DU-PÉAGE (SITE E)

Dans la perspective de l'arrivée du tramway à Croix-du-Péage, et pour répondre aux demandes de certaines entreprises implantées dans le secteur, la Commune de Villars-Sainte-Croix a souhaité étudier la possibilité d'une densification du secteur d'activités de Croix-du-Péage. Un mandat a été attribué à un bureau spécialisé pour identifier les verrous à une densification du secteur et élaborer des propositions d'adaptation du règlement en vigueur. L'étude, pilotée au niveau technique par le Bureau SDOL, a débuté en 2017. Ses résultats confirment l'opportunité d'adapter le règlement des constructions (RPGA) pour permettre une densité et une hauteur des bâtiments plus importantes et assouplir certaines règles contraignant la constructibilité. L'étude a fait l'objet d'une présentation au Conseil général de la Commune à l'automne 2018. Suite à cette présentation, la Municipalité de Villars-Sainte-Croix a confirmé son souhait de modifier le RPGA, processus qui devrait avoir lieu en 2021.

SECTEUR MALLEY (SITE E)

Le Bureau SDOL participe aux séances du Groupe de pilotage stratégique de la Fabrique de Malley, structure intercommunale en charge de la mise en œuvre des planifications du secteur de Malley depuis 2019. Le Bureau SDOL participe également ponctuellement à des ateliers ou réflexions sur le développement de ce secteur.

TALUCHET-CAUDRAY-CENSUY

Situé sur les communes de Chavannes-près-Renens et de Renens, au sud de la gare de Renens, le site Taluchet-Caudray-Censuy, est au cœur d'un territoire dynamique où de nombreux projets sont planifiés et en cours de construction. Face au développement urbain soutenu de ces dernières décennies dans l'Ouest lausannois et aux besoins en espaces verts d'une population grandissante, le secteur est apparu comme un lieu stratégique pouvant contribuer de manière significative à l'adaptation des villes face aux changements climatiques. Compte tenu de ses nombreuses qualités, le périmètre Taluchet-Caudray-Censuy, qui comprend la piscine de Renens, des équipements sportifs et scolaires, le cimetière de Renens, le Bois du Caudray et la rivière de la Mèbre, peut accueillir un grand parc multifonctionnel offrant des espaces de détente et de loisirs, lesquels sont actuellement insuffisants dans l'Ouest lausannois.

Fortes de ce constat, les Communes de Chavannes-près-Renens et de Renens ont décidé, avec la participation de la Direction générale de l'environnement (DGE), de lancer une étude portant sur ce périmètre qui s'étend sur près de 40 hectares. L'étude, pilotée au niveau technique par le Bureau SDOL, sera lancée au printemps 2021 et prendra la forme d'Études test ouvertes à des architectes-paysagistes pour aboutir ensuite à une Image directrice. Ce procédé permettra d'analyser et de valoriser le potentiel du site pour que des solutions, répondant aux objectifs en matière d'urbanisme, de paysage, de mobilité et d'environnement, puissent émerger.

ÉTUDES THÉMATIQUES ET TRANSVERSALES

BYPAD

L'évaluation de la politique cyclable et piétonne au cœur de l'Ouest lausannois en 2019 (Chavannes, Ecublens, Prilly, Renens, UNIL et EPFL) a été terminée et validée en 2020. Cette étude a débouché sur un programme d'action, dont la plupart des mesures sont intégrées au programme d'action du PDi-OL.

CYCLOMANIA

Les huit Communes de l'Ouest lausannois ont participé à l'action Cyclomania, qui a eu lieu du 1er au 30 septembre 2020. Cette démarche visait à encourager les habitant-e-s et la population active de l'Ouest lausannois à utiliser le vélo pour leurs déplacements. Cette action a permis de réaliser une cartographie de la mobilité cycliste dans l'Ouest lausannois sur l'ensemble de cette période.

ÉTUDE DE FAISABILITÉ ET D'OPPORTUNITÉ DES VOIES VERTES DE L'OUEST LAUSANNOIS

Les Communes ont validé le document cadre visant à réaliser une étude de faisabilité des voies vertes dans l'Ouest lausannois. L'appel d'offres sur invitation a été lancé en fin d'année 2020. Les résultats de cette étude sont attendus pour l'été 2021.

INSTRUMENTS

SITE INTERNET

À l'adresse www.ouest-lausannois.ch, le site de SDOL présente les projets en cours et les thématiques abordées conjointement par les huit Communes et le Canton pour le territoire de l'Ouest lausannois ainsi que les structures de collaboration mises en place. Une newsletter permet de rester informé-e de l'avancement des projets.

MAQUETTE DE L'OUEST LAUSANNOIS

La maquette de l'Ouest lausannois à l'échelle 1/1000, réalisée par l'Atelier des maquettes de l'EPFL, continue d'être mise à jour au gré des opportunités et de l'avancement des projets. Les bâtiments construits durant les dernières années sont progressivement ajoutés. Certains modules sont présentés de façon permanente dans les locaux de l'Université de Lausanne.

La maquette a été utilisée en mars dans le cadre de l'aménagement de l'Est de Chavannes (projets « Côtes de la Bourdonnette », « En Dorigny » et jonction autoroutière de Chavannes) ainsi que pour les études-test du pôle gare de Bussigny durant la deuxième moitié de 2020. Enfin, les modules couvrant Renens ont été exposés en octobre dans la salle des Corbettes, à l'occasion d'ateliers organisés dans le cadre de l'élaboration du Plan d'affectation communal (PACom).

AGGLOMÉRATION LAUSANNE-MORGES

FONCTIONNEMENT

Gouvernance PALM

L'entité SDOL participe à la conduite partenariale du PALM. Dans ce cadre, les représentant·e·s de SDOL ont assisté à 4 séances du Comité de pilotage PALM et à 14 séances de la Direction technique PALM.

Les sujets principaux traités au sein de ces plates-formes avec incidence sur l'Ouest lausannois étaient les suivants :

- L'état de la mise en œuvre des mesures d'urbanisation et infrastructurelles des PALM 2007, 2012 et 2016
- Le système de suivi (monitoring) des mesures d'urbanisation et d'infrastructures
- L'appel à projets pour le remplacement des mesures abandonnées
- L'établissement de la Stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA)
- L'élaboration du budget des études du PALM pour l'année 2020.

Depuis 2017, la DGTL met sur pied une série de rencontres avec les bureaux des schémas directeurs et des agglomérations du Canton de Vaud. Ces rencontres se font sous la forme d'informations et de discussions ou d'ateliers participatifs. Le Bureau SDOL a participé à 2 séances durant l'année 2020.

GS Mobilité douce

Le Bureau SDOL a pris une part active au Groupe mobilité douce du PALM (3 séances). Les sujets traités ont été, entre autres, les aspects de demandes de contributions fédérales pour les mesures PALM, le suivi de la mise en œuvre des mesures PALM, la question des vélos en libre-service, le suivi des mesures d'aménagement cyclable post-confinement, le suivi du jalonnement vélo d'agglomération ainsi que divers échanges d'expériences entre les secteurs de l'agglomération.

MISE EN ŒUVRE DES MESURES PALM

Suivi des mesures infrastructurelles des PALM 2007, 2012 et 2016

Le Bureau SDOL s'est mis à disposition des Communes pour les soutenir dans leurs demandes de contributions fédérales aux mesures infrastructurelles.

Le tableau de bord intégrant l'ensemble des mesures PALM 2007, 2012 et 2016, avec les informations sur leur avancement, a été mis à jour. Le sujet de la cartographie SIG illustrant ces mesures a été porté au DT PALM pour démarrer une réflexion plus large sur la création d'un outil interactif à l'échelle du territoire du PALM.

PLANIFICATION ÉNERGÉTIQUE DE L'AGGLOMÉRATION

Conformément au programme de mise en œuvre du projet d'agglomération, le Copil PALM a été informé en décembre 2017 du lancement de l'étude pour la planification énergétique. L'étude est prévue entre 2018 et 2020. Elle est conduite par la DGE dans le cadre des structures de projet du PALM. Des groupes spécialisés et de consultation ont été constitués à cette occasion. Des représentant·e·s des Communes, dont le Bureau SDOL, les gestionnaires des réseaux et les fournisseurs d'énergie participent à ces groupes. Cette planification définira notamment les principes directeurs en vue de l'établissement d'un Plan directeur des énergies de réseaux au sein du périmètre compact du PALM.

DÉPÔT DU PROCHAIN PROJET D'AGGLOMÉRATION

Les réflexions initiées en 2017 quant à la nécessité de déposer un 4^e projet d'agglomération en 2020 ont abouti à la décision du Copil PALM de juin 2018 de renoncer à déposer un PA4 en 2020 et de viser le dépôt d'un projet de 5^e génération en juin 2025.